



VERLAG  
IN OSTFRIESLAND

ISSN 1151-7713  
DZ 27/13.105  
USA \$ 5,50  
April 2004

Abonnement  
Deutschland 6,20 €  
Ausland 12,00 €  
Einzelpreis 3,00 €

Druck  
2004/03/29  
2004/03/29  
2004/03/29

Abonnement  
Deutschland 6,20 €  
Ausland 12,00 €  
Einzelpreis 3,00 €

Druck  
2004/03/29  
2004/03/29  
2004/03/29

Abonnement  
Deutschland 6,20 €  
Ausland 12,00 €  
Einzelpreis 3,00 €

Abonnement  
Deutschland 6,20 €  
Ausland 12,00 €  
Einzelpreis 3,00 €

## LE DELIRE EOLIEN

du rêve d'une énergie  
écologique vers un  
saccage paysager  
hautement subventionné



# LE GRAND NUMERO DU VENT

par Frank Dohmen et Frank Hornig

**A travers toute la République Fédérale, la résistance s'intensifie contre la transformation en un paysage style champs d'asperges géants, par de éoliennes toujours plus nombreuses. Économiquement, poursuivre ce développement n'a que peu de sens: on englouti des milliards d'euros de subventions pour un avantage environnemental infime.**

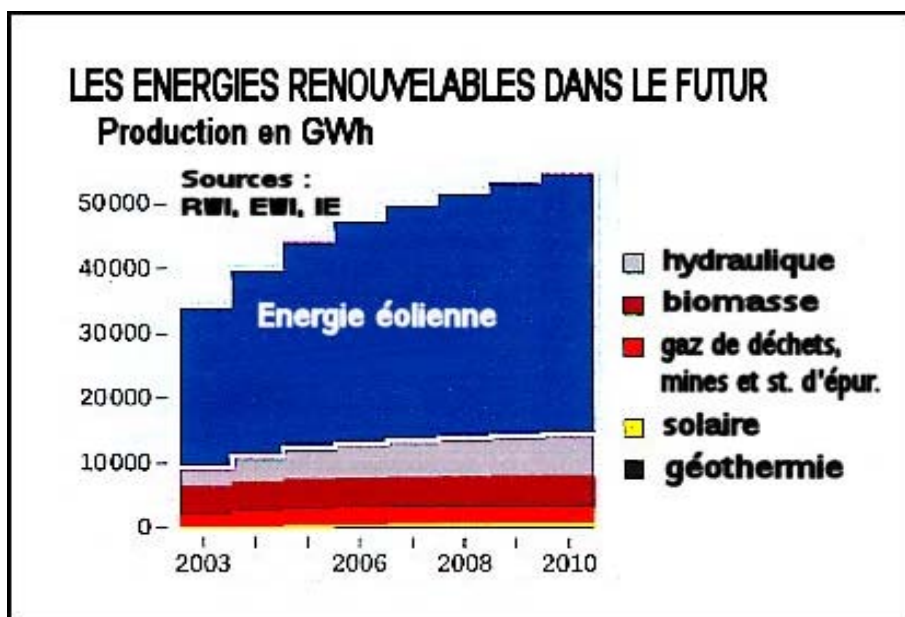
Fin Juin, l'Allemagne du Nord fera face au gigantisme. Un cargo livrera du Danemark à l'embouchure de l'Elbe, trois pales de rotor de 63 mètres chacune. Ensemble, elles composent la plus énorme hélice du monde. Une tour d'acier haute comme la cathédrale de Cologne sera expédiée de Brême. Le HDW-Werft de Kiel transportera la nacelle, l'arbre principal et le générateur par le canal Mer du Nord-Baltique. L'éolienne pèse 240 tonnes. La plus grande, la plus haute et la plus puissante éolienne du monde sera alors érigée directement à côté de la centrale nucléaire de Brunsbuettel. Elle pointera ses 180 m vers le ciel. Sa production annuelle d'électricité suffit théoriquement pour 6000 foyers. Ce modèle ("Repower 5M") devrait encore tourner alors que la centrale nucléaire voisine sujette aux pannes, sera fermée depuis longtemps.

L'éolien au lieu de l'atome. La construction de la tour de Brunsbuettel symbolise le tournant de la politique énergétique allemande : l'abandon du nucléaire, la protection de l'environnement et une nouvelle industrie haute technologie. En fin de compte, elle symbolise un vieux rêve, le rêve d'un monde où il n'y a plus de déchets radioactifs, ni de centrales à charbon polluantes. Il n'y a que le soleil, le vent et l'eau, des énergies renouvelables qui fournissent le courant à l'homme, des sources ne s'épuisant jamais et ne dégradant rien.

C'est la raison pour laquelle le gouvernement fédéral rouge-vert a vendu son âme à l'électricité écologique, c-à-d. à l'éolien industriel. Ce dernier devrait diminuer les émissions de gaz à effet de serre et la dépendance aux importations de pétrole et de gaz. Il devrait porter à nouveau la République Fédérale à la première place mondiale comme leader du marché des éco-technologies. Il devrait aussi promouvoir une nouvelle filière qui remplacerait l'industrie du charbon déclinante. Cette vision est belle, mais peut-elle résister à l'épreuve de la réalité? La construction de la tour de Brunsbuettel symbolise également la lutte acharnée de la population contre l'éolien industriel. A la fin de l'année dernière, 15387 éoliennes ont été construites dans tout le pays ; en 2010 l'utilisation de l'énergie éolienne doit être doublée.

Photo : les ministres Clement et Trittin.

*Freinage massif de la croissance.*



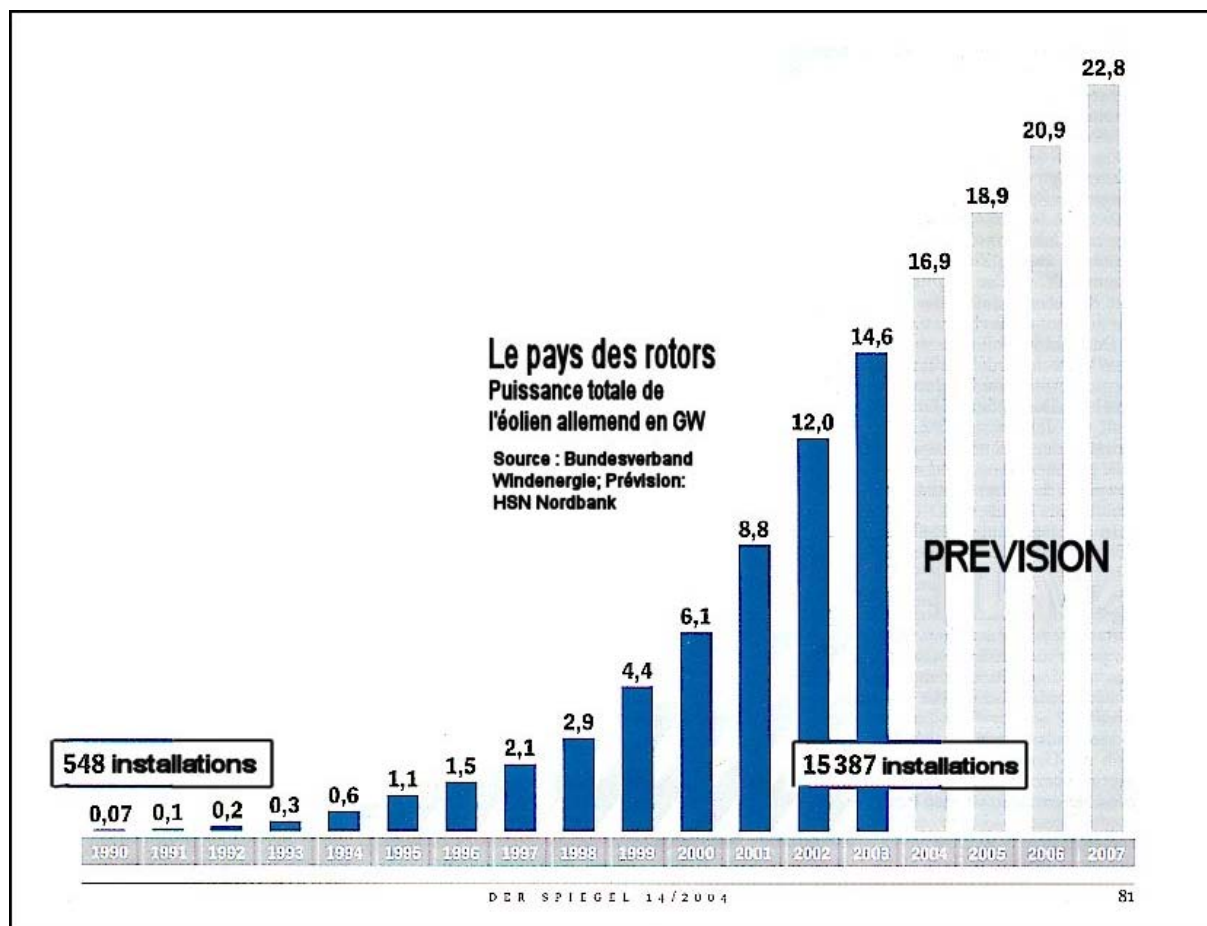
Légende de la photo: *Parc éolien dans l'Uckermark*

Le mouvement antiéolien a suivi les protestations antinucléaires. Des centaines d'associations citoyennes : "Anti-Vent" ou "Tempête contre le Vent", luttent entre Brandenburg et la Haute Forêt Noire contre l'effet stroboscopique des d'ombre, le bruit et la détérioration du paysage.

Pour Hans-Joachim Mengel : « Ce sont les pires dévastations depuis la Guerre de Trente Ans ». C'est pourquoi le professeur berlinois d'économie politique est à l'origine en Brandebourg de l'initiative "Sauvez l'Uckermark" et il a obtenu la majorité aux dernières élections régionale dans l'Uckermark.

Cela ne manque pas d'une certaine ironie, que ce soit précisément les défenseurs de l'environnement et du paysage qui se rangent contre la vision des Verts de la politique de protection du climat. Mais ceux-ci s'accommodent de semblables résistances et les hauts fonctionnaires verts les qualifient de "romantiques".

Pour les partisans de l'éolien, il s'agit en fait d'un enjeu important: diminuer les émissions de CO2, avoir une source d'énergie propre et, de plus, inépuisable, et développer une filière d'avenir créatrice d'emplois.



Mais cela est-il bien vrai? La poursuite du développement de l'éolien ne serait-il pas plutôt un mauvais investissement économique et politique

- qui englouti des milliards d'Euros?
- qui détruit plus d'emplois qu'il n'en crée?
- qui devrait être arrêté ou au moins radicalement réduit et ceci plutôt aujourd'hui que demain?

Il n'est pas commode de répondre à de telles questions ne sont pas commodes. Celui qui les pose est aussitôt catalogué comme lobbyiste du charbon. Même les groupes énergétiques s'expriment prudemment et mettent leurs espoirs dans un futur changement de gouvernement.

En fin de compte, 13 ans après que le gouvernement d'Helmut Kohl ait commencé à subventionner les aérogénérateurs, le développement de l'éolien est pour les rouge-verts un projet de prestige, un des rares qui fasse consensus dans leur propres rangs. Avec l'amendement de la loi sur les énergies renouvelables que le Bundestag doit voter vendredi prochain, la coalition veut s'engager vers un nouvel essor de l'éolien. Début juin, - deux ans après le sommet mondial de Johannesburg sur le climat - les délégations gouvernementales du monde entier vont arriver à Bonn pour la conférence sur les énergies renouvelables. Le chancelier fédéral Gerhard Schroeder aimerait présenter son pays comme un précurseur. La puissance de l'éolien allemand n'a d'égale aujourd'hui, que celle du Danemark, de l'Espagne et des États Unis réunis. Pourtant, les Danois, par exemple, ont enclenché depuis longtemps la marche arrière: déjà il y a

deux ans ils ont annulé presque entièrement les subventions à l'éolien. Selon le gouvernement, son objectif est déjà dépassé et les subventions sont en outre beaucoup trop coûteuses.

Selon le désir de la coalition rouge-vert, l'Allemagne doit de nouveau devenir championne du monde comme pour le péage et les emballages consignées. Elle doit montrer comment la deuxième puissance industrielle au monde peut façonner une politique de développement durable. Elle doit prouver que l'environnement et l'industrie ne sont pas ennemis.

Dans le gouvernement, seul le ministre de l'économie, Wolfgang Clement va dans un sens différent. Peu avant les négociations de la loi sur les énergies renouvelables, il a dénoncé le consensus sur l'utilité des énergies renouvelables. Il voit dans les visions d'avenir des Verts, un frein massif à la croissance industrielle.

Il a lutté pratiquement seul pour cela, des semaines durant contre le ministre de l'environnement Juergen Trittin. Clement n'a pas (encore) osé démissionner. Il a pourtant depuis des semaines un rapport explosif démontrant l'absurdité qu'il y a de prolonger un développement excessif des énergies renouvelables.

Il s'est finalement mis d'accord avec son adversaire sur un compromis généralement considéré comme victoire de Trittin. Le développement de l'éolien sera certes réduit un peu plus vite que prévu au départ, mais de loin pas aussi fortement que Clement l'exigait.

Il est alors à craindre que beaucoup de choses resteront comme avant : croissance sauvage de l'éolien, détérioration de régions entières, lutte incessante des communes concernées. Ces dernières ne pouvant pas de toute façon s'opposer aux nouveaux parcs éoliens cherchent alors à tirer avantage de contrats créatifs avec les investisseurs. Tout cela coûte des milliards aux citoyens en tant que consommateurs d'électricité et en tant que contribuables.

Le gouvernement a vanté jusqu'à présent le succès dans la réduction du CO2, mais il recule par ailleurs dans l'établissement d'un bilan clair de l'éolien. Les questions à clarifier sont les suivantes :

- Quels coûts engendre l'éolien pour l'économie allemande ?
- Quelles sont les conséquences de l'éolien pour le marché du travail et pour la compétitivité de l'industrie allemande ?
- Quelle forme d'énergie les Allemands développeront-ils dans le futur lorsque les subventions au nucléaire et au charbon seront respectivement trop dangereuses ou trop chères et que les réserves mondiales de pétrole et de gaz commenceront à s'épuiser ?
- Mais, avant tout : le soleil et le vent sont-ils réellement capables de satisfaire les besoins futurs d'énergie ou ne sont ils qu'une illusion belle mais chère ?

## **CHAMPION DU MONDE DES « ASPERGES »**

Depuis des siècles, les hommes essaient d'utiliser l'énergie du vent et avec parfois un succès remarquable. A l'époque florissante du 18e siècle, les moulins à vent faisaient partie intégrante du paysage. Plus de 200 000 merveilleux chef-d'œuvres en bois ont été alors érigés en Europe. C'est Konrad Adenauer qui a mis fin à cette haute technologie médiévale, lorsqu'il a fait supprimer la profession traditionnelle de meunier du registre des métiers.

Dès cette époque, le moulin à vent n'avait plus rien à voir avec la production de farine. 1888, Charles Brush construit à Cleveland, Ohio la première génératrice de courant. Mais cela n'a pas percé. Quelques décades plus tard, les Nazis ont peiné sans succès à la tâche dans le cadre d'une Reichsarbeitsgemeinschaft Windkraft (communauté de travail du Reich pour l'énergie éolienne). Avant la fin du "Reich millénaire" il ne sortirent que quelques prototypes à Boetzow, près de Berlin.

Ce n'est qu'avec la crise de pétrole de 1973 que le thème de l'énergie éolienne vint de nouveau à l'ordre du jour. Afin de lutter contre les prix imposés par les émirs, on a mené des recherches intensives dans les énergies alternatives.

### **LEGENDE PHOTO SUPERIEURE**

Moulin à vent (près de Kiel) : « Hightech Moyenâgeux »

### **LEGENDE PHOTO INFERIEURE**

"Grande Éolienne" (Montrer que ça ne va pas)

Dornier installa un équipement d'essai de 17 mètres de haut sur l'île de Pellworm, dans la brise de la mer du Nord. Sur le continent, les paysans suivirent avec leurs moyens, ils mirent des essieux de camions

usagés verticalement sur leurs terres, y appliquèrent une roue éolienne en haut et un générateur en bas – et eurent dès lors leur propre électricité.

Dans les années soixante dix, le gouvernement fédéral dépensa 200 millions de marks pour un « programme d'énergie éolienne ». Déjà à l'époque, il s'agissait d'un record mondial : en 1981, une « grande éolienne » (Growian) fut construite, également près de Brunsbüttel pour la somme de 90 millions de marks. Le monstre de Kaiser-Wilhelm-Koog était presque aussi grand que son successeur de 2004. Les rotors avaient un diamètre record de 100 mètres.

Ces dépenses furent vaines. En même temps que ce grand projet, le gouvernement avait pris la responsabilité du centre de recherche nucléaire de Jülich. « Nous construisons des Growian, disait à l'époque un directeur du RWE, également impliqué, pour montrer que ça ne va pas ». Mais cela a marché. La première année d'exploitation, en 1983, le moulin géant a alimenté le réseau de neuf heures d'électricité au total. En 1988, la grande éolienne a été éliminée – et avec elle, apparemment, les espoirs futurs d'énergie éolienne.

16 ans plus tard, il y a en Allemagne plus d'éoliennes que dans aucun autre pays et aussi plus de conflits que nulle part ailleurs. D'un côté, il y a les Trittin. Plus nombreux, plus hauts, plus puissants : ils fêtent leur triomphe comme étant un grand succès. « L'Allemagne est championne du monde de l'énergie éolienne », jubile le ministre.

De l'autre côté, il s'est constitué une coalition bigarrée et contradictoire. Elle se compose de défenseurs de la nature et des lobbys nucléaire et charbonnier des grands groupes d'électricité. Le ministre de l'économie, J. Clement, en fait partie, mais s'y rattachent surtout tous les habitants de la confédération allemande qui se sentent véritablement cernés par les « centrales éoliennes », les « fermes éoliennes » et les « zones propices à l'éolien ».

Il s'agit d'hommes et de femmes comme Sonja Dollery, d'Ellierode dans la région du Harzvorland. Depuis que des éoliennes sont prévues sur la colline avoisinante, c'en est fait de la paix du village. Partisans et opposants de l'éolien s'apostrophent vertement. « Neuf propriétaires fonciers profiteront de la présence des machines, dit-elle, et 400 personnes devront en souffrir ». Cette femme est quasi désespérée : « On a presque peur de sortir dans la rue », dit Mme Dollery.

C'est ainsi que dans tout le pays, des communes autrefois paisibles sont entrées dans des conflits acharnés. D'un côté, il y a les citoyens qui n'ont aucune part de la manne de l'argent des subventions, des petits paysans dont la propriété est soudainement devenue invendable à cause des machines géantes.

De l'autre côté, il y a les exploitants des centrales éoliennes, bien souvent des notables locaux comme des directeurs de laiterie à la retraite, des directeurs de caisses d'épargne ou des hommes politiques locaux, alliés aux paysans dont les terrains servent à l'établissement de centrales éoliennes. Derrière se cache toujours l'un des énormes constructeurs de centrales éoliennes, comme, par exemple, Plambeck Neue Energie AG de Cuxhaven.

Pour que les communes donnent leur bénédiction au projet, elles y sont volontiers associées à hauteur de quelques pour cents. Il est également courant de se livrer directement à des trafics d'argent envers les communes dans le besoin par le biais de fondations ou de contrats de donation. En contrepartie, l'agrément est alors accordé.

Les agriculteurs aussi, dont il n'est pas rare qu'ils soient pris à la gorge, ne peuvent que difficilement résister aux offres des exploitants. Pour un parc de dix éoliennes, ils peuvent arriver à louer jusqu'à 45 hectares de terre, en raison des distances minimales nécessaires entre les machines. Selon leur habileté à négocier, les propriétaires de terrains peuvent gagner 1000 à 20 000 euros par an et par éolienne ; le tout sur une durée de contrat qui est la plupart du temps de 20 ans. C'est plus que ce que rapportent certaines exploitations.

C'est ainsi qu'une communauté rurale d'intérêts s'est constituée : argent contre paysage. D'un rêve vert est né un nouveau plan vert.

[Photo] :

**Travaux sur un capteur de mesure du vent (près de Emden) : L'Allemagne doit devenir championne du monde, comme c'est déjà le cas pour les péages et la consignation des emballages.**

La clé de ce saccage paysager sur des étendues entières est un infime complément apporté au paragraphe 35 du Code fédéral de la construction, que les députés de tous les partis ont discrètement introduit dès 1996 via le Bundestag. Il ne fait que deux lignes. Mais il a durablement transformé le paysage.

Cette disposition, également connue sous le nom de « privilège accordé à l'énergie éolienne », accorde des prérogatives aux exploitants éoliens, qui n'existent autrement que pour l'agriculture et la sylviculture ou pour l'alimentation publique en eau, gaz et électricité. Ceux-ci ont le droit de construire en-dehors des agglomérations. En clair, cela signifie qu'il est plus facile, en principe, d'autoriser une éolienne de 150 mètres qu'un kiosque, sur un lieu de baignade.

C'est de facto le démantèlement général du droit de la construction, qui avait pour but d'empêcher la colonisation intempestive du paysage. Par exemple, les entreprises et les particuliers n'ont, de manière générale, pas le droit de construire en dehors des agglomérations. Par contre, une « asperge » éolienne de 140 mètres de haut bénéficie de ce privilège. A cela, s'ajoute le fait que la distance minimale recommandée entre deux champs d'éoliennes n'est que de 5000 mètres. Tous les cinq kilomètres, il peut donc pousser un parc – le cauchemar de la destruction du paysage.

En Basse Saxe, il n'existe pas de distance minimale à respecter par rapport aux maisons d'habitation. Cette distance n'est parfois que de 250 mètres environ. Les habitants pourraient s'adapter « au changement de voisinage » « par un effort architectural personnel », est-il inscrit dans un jugement du tribunal administratif de Hanovre datant de début janvier – par exemple, par « la disposition des meubles » ou « l'installation de murs écran, de parasols, etc. ».

Résister ? Largement inutile. « Pour la réduction des rejets de CO<sup>2</sup>, l'Etat ne doit pas s'en tenir à faire appel à la raison de toutes les personnes impliquées », est-il inscrit dans le compte-rendu de séance du comité de construction du 19 juin 1996, « il doit également tout mettre en oeuvre pour éliminer les obstacles à l'utilisation des énergies renouvelables ».

C'est réussi. Pour les exploitants d'éoliennes, une belle période a ainsi commencé. Au cours de ces quatre seules dernières années, le nombre d'installations a doublé, atteignant ainsi plus de 15000 unités.

Et cela va continuer ainsi car il y a suffisamment d'argent. En effet, l'Etat soutient le développement de l'énergie éolienne de plusieurs manières : par des prix fixes, par une garantie d'achat et par le biais d'amortissements pour les investisseurs.

Depuis 1991 déjà, les groupes de l'industrie électrique sont dans l'obligation de s'alimenter en énergie éolienne. C'est cependant la loi sur les énergies renouvelables de la coalition verts-socialistes, entrée en vigueur en avril 2000, qui, la première, a massivement soutenu l'électricité éolienne.

Les groupes d'électricité sont ainsi obligés de brancher des moteurs éoliens – et naturellement aussi de capter et de distribuer l'électricité écologique. Si les capacités de réseau des grands fournisseurs ne suffisent pas à cet effet, E.on, RWE et Vattenfall doivent encore construire de nouvelles lignes – et ce, à leurs propres frais. La loi sur les énergies renouvelables a même accordé en outre aux exploitants d'éoliennes une priorité fondamentale dans le réseau électrique allemand : dès qu'une éolienne tourne en Allemagne, l'électricité qu'elle produit va automatiquement – et complètement indépendamment de la demande actuelle – dans le réseau.

Les fournisseurs ne doivent pas seulement prendre livraison de l'électricité écologique, ils doivent aussi la rémunérer à un prix fixe. A l'heure actuelle, les exploitants d'éoliennes perçoivent 8,8 centimes d'€ par kilowatt-heure dès qu'ils ont branché une nouvelle installation. C'est plus de 5 centimes de plus que ce qui est versé sur le marché spot pour l'électricité conventionnelle (prix actuel : 3,5 centimes).

Même les éoliennes inefficaces, dans les régions faiblement ventées, profitent de cette obligation de rémunération – c'est là, selon les détracteurs, le vice de construction décisif de la loi.

C'est pourquoi des critères plus rigoureux seront utilisés dans la nouvelle de la loi sur les énergies renouvelables : alors que la rémunération doit chuter de 1,5 % par an dans la version actuelle, la diminution annuelle s'élèvera à 2 % dans le nouveau projet de loi. La durée des aides doit en outre être raccourcie – afin d'augmenter l'efficacité des machines.

Pour les détracteurs, cela ne va pas encore assez loin. Ils craignent des interactions négatives entre la nouvelle loi sur les énergies renouvelables et le marché des émissions prévu par M. Trittin. Il s'agit en l'occurrence d'un commerce des droits de pollution pour le dioxyde de carbone, programmé à partir de 2005. Les centrales et l'industrie lourde ne pourront plus alors rejeter que les quantités qui leur ont été accordées auparavant. Si elles se situent en-dessous, elles pourront vendre leur surplus aux concurrents qui ne respectent pas les limites.

[Photo en bas de page 6] :

**Opposants aux éoliennes (près de Hanovre) : *Un cauchemar de destruction du paysage***

[Sur la pancarte] :

UN MONSTRE EOLIEN DEVANT NEUWARMBÜCHEN  
NON MERCI

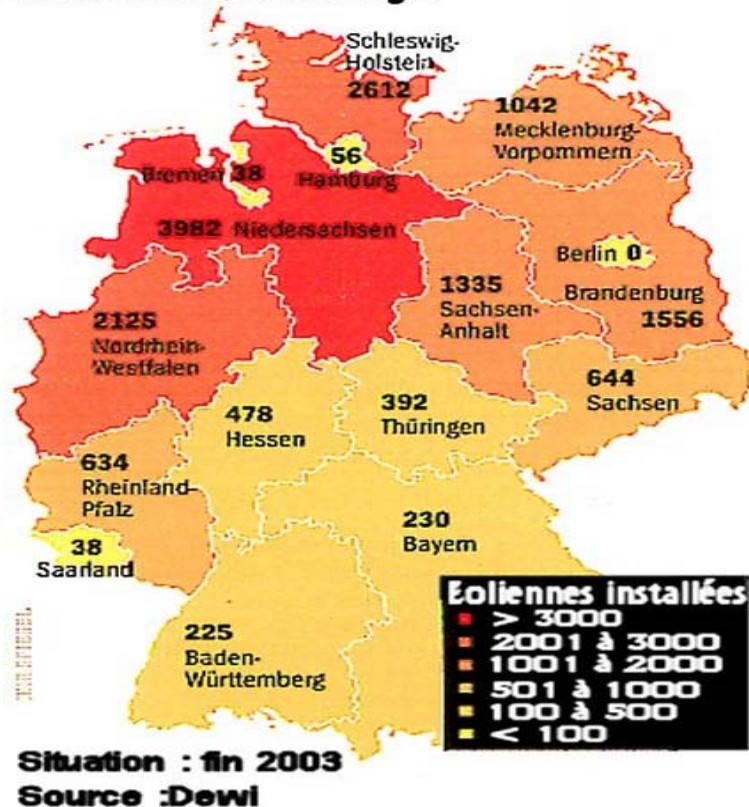
« Il doit être mis fin à la loi sur les énergies renouvelables, car elle ne contribuera plus à l'avenir à la réduction du CO<sup>2</sup> », dit Carl Christian von Weizsäcker, économiste à Cologne, spécialisé dans les questions d'énergie, qui a rédigé une étude sur ce sujet pour la commission scientifique consultative du ministère de l'économie.

Outre une rétribution de l'alimentation plus élevée, l'Etat soutient aussi la construction d'éoliennes par des incitations fiscales considérables pour les gros salaires. La première année, on peut même en partie

déduire directement de ses impôts plus de 100% du capital engagé. On en arrive ainsi à ce qu'environ la moitié des capitaux propres investis retourne immédiatement de l'Etat aux investisseurs. Ce n'est que plus tard, lorsque le vent aura soufflé comme prévu, que les gains des investisseurs devront être déclarés aux impôts.

D'après les calculs de Stefan Loipfinger, expert du fonds, la perte initiale d'impôts sur le revenu atteint, pour l'Etat, 1,1 milliard d'euros au total depuis 1997, si l'on applique aux investisseurs le taux d'imposition maximal en vigueur. Même avec un taux d'imposition de 40 % (contribution générale de solidarité y compris), ce sont encore 870 millions d'euros d'impôts en moins pour le fisc.

## Les éoliennes en Allemagne



Cela fait des subventions supplémentaires d'au moins 21 750 euros pour chacun des 40000 emplois dans l'industrie éolienne. Les partisans rétorquent qu'il faut compter les versements d'impôts ultérieurs des exploitants d'éoliennes.

Pourtant, ces versements, contrairement aux affectations aux pertes, ne sont en aucun cas sûrs. Comme à l'époque du boom immobilier à l'Est, de nombreux investisseurs se remplissent les poches en encaissant d'opulentes commissions de distribution ou des redevances administratives. Chez de nombreux exploitants du fonds, plus de 30 % des capitaux propres restent en frais variables.

De plus, de nombreux fonds sont grevés de coûts élevés des capitaux externes, et peuvent ainsi justifier d'avantages fiscaux importants en relation avec les capitaux propres investis. Si, comme ces trois dernières années, le vent ne souffle pas aussi fort que prévu, ou si des problèmes techniques surviennent, les fonds arrivent vite au bord de la ruine (voir page 90).

[Photo en bas à gauche] :

**Manifestation anti-énergie éolienne (à Münster) : vaine résistance ?**

[Sur la pancarte] :

MON PONEY A PEUR DES EOLIENNES

[Photo en milieu de page] :

**Les éoliennes en Allemagne**

## LE COMBAT CONTRE L'ÉOLIEN

Les conséquences d'une telle promotion sans frein sont par exemple visibles dans l'Uckermark. Ce Landkreis au nord de Berlin est pourvu de machines comme pratiquement aucune autre région de la République. 223 installations sont déjà construites, 280 autres sont programmées de manière ferme. Certains villages sont véritablement encerclés de parcs éoliens.

« Aucune étape de l'industrialisation auparavant n'a provoqué de destruction plus brutale du paysage que celle-ci, qui l'a farci et verrouillé d'éoliennes », a récemment estimé Botho Strauss dans un article pour le SPIEGEL. Depuis plus de dix ans, le poète a une maison dans l'Uckermark. L'énergie éolienne anéantit « non seulement les espaces de vie, mais aussi de profondes plages de souvenir », écrit-il.

La manière dont on a pu en arriver là est une histoire de grandes visions, et de déceptions encore plus grandes. Elle se rapporte à l'espoir d'une région en son essor et en emplois. Les vendeurs de vent et dans les communes des politiciens dépassés, en ont fait une question d'avidité et de corruption. Et elle se rapporte à la résistance croissante des citoyens, qui se sont d'abord battus, et qui ont ensuite dû reconnaître leur impuissance devant une industrie éolienne privilégiée par la loi et soutenue de son mieux par l'Etat. Cette histoire pourrait se passer dans n'importe quelle partie de l'Allemagne.

Au début, le front était clair. D'un côté, les investisseurs, qui ont vu dans l'Uckermark, pauvre en infrastructures, une région-cible idéale pour leurs machines. Ils étaient extrêmement bienvenus : les paysans passaient des baux lucratifs pour leurs terres à faible rendement, et les communes à court d'argent avaient la perspective de toucher des taxes professionnelles.

De l'autre côté, il y avait Hans-Joachim Mengel. Il est politologue à l'Université libre de Berlin. Il est arrivé dans la région il y a plus de dix ans et a fondé « l'Académie européenne » au château de Wartin, selon le modèle d'une université anglo-saxonne. Ce qui l'a fasciné, dit-il, c'est que les villages ici « n'ont pas fondamentalement changé depuis Frédéric II ». C'est la raison pour laquelle il a protesté dès le début contre les moulins à vent modernes.

Mais cela n'a intéressé pratiquement personne. Quand le professeur bien au fait des choses, avec son loden flottant au vent et ses cheveux ébouriffés, discourait dans les villages de l'énergie éolienne, des paysages à valeur culturelle et « des intérêts antagonistes dans le processus de décision démocratique », on se moquait de lui en le traitant de « Don Quichotte de l'Uckermark ».

L'énergie éolienne avait valeur d'une bénédiction. C'est pourquoi les Landkreise d'Uckermark et de Barnim décidèrent en octobre 2000, après quatre ans de consultations, d'un « programme partiel d'exploitation éolienne ». De nouvelles installations pouvaient être réalisées « de manière compatible avec l'environnement et la nature » que dans des zones spécifiquement définies comme étant « aptes ». Cela afin d'empêcher un nouvel accroissement sauvage et de « maintenir l'acceptation de la population ».

Mais il en fut tout autrement. Les exploitants d'éoliennes investirent à grand rythme les zones aptes de leurs machines. Ils ont en d'abord construit 15 à Neuenfeld, puis 39 à Falkenwalde, ensuite 57 à Schönermark. Les habitants de l'Uckermark ont alors compris ce que signifiait le « programme partiel » : des tours éoliennes à chaque coin de ciel, de véritables gratte-ciels rendant l'horizon méconnaissable. Et la nuit, les lampes témoins clignotent en rouge. C'est ce qu'on appelle « l'effet disco ».

Petit à petit, l'opinion a basculé. Dans les courriers des lecteurs des journaux, on s'est mis tout d'un coup à parler de « la dynamique néfaste » qui a développé le « projet d'énergie éolienne ». A cette époque, le Don Quichotte de l'Uckermark, et son combat tant raillé contre les moulins à vent, est quasiment devenu un héros populaire. Aux élections municipales de l'automne dernier, Mengel a obtenu plus de voix que les premiers candidats de la CDU, du SPD et du PDS. Son mouvement citoyen « Sauvez l'Uckermark » a réussi à entrer du premier coup à l'assemblée du Kreis (et gènère à Potsdam, six mois avant les élections du Landtag (parlement), la crainte d'un parti anti-énergie éolienne sur tout le Land).

Ainsi, le front a changé. Il y a contre les investisseurs, de larges pans de la population. Le climat est empoisonné. Mengel est injurié par le lobby pro-éolien comme étant un « fanatique rêveur ». « Nous, partisans des énergies renouvelables, allons vous arracher vos petites dents pointues une par une », peut-on lire dans une lettre ouverte que les investisseurs distribuent.

[Photo en haut de la page 8] :

**Parc d'éoliennes avec phares (dans l'Uckermark) :** „les pires ravages depuis la guerre de Trente Ans“

[Photo 1<sup>ère</sup> colonne de la page 8] :

**Mengel, opposant à l'énergie éolienne**

*Le Don Quichotte de l'Uckermark*

Les communes entre les deux camps, sont dépassées et la plupart du temps incapables de se tirer d'affaire : les forces qu'elles avaient appelés, elles n'arrivent plus à s'en débarrasser. Même si elles le voulaient, elles n'ont pratiquement plus aucune chance de repousser les demandes de permis de construire des investisseurs. Ces derniers se tournent alors immédiatement vers les tribunaux, avec des demandes de dommages et intérêts de plusieurs millions – et obtiennent régulièrement raison.

Et plus précisément, l'argument le plus courant des opposants à l'énergie éolienne est ici pratiquement sans aucune portée : « L'enlaidissement du site ou du paysage n'entraîne pas encore à lui seul, à la lumière des privilèges accordés aux éoliennes, l'irrecevabilité d'un tel projet », est-il écrit dans une lettre de mise en garde des assurances municipales GVV, avec lesquelles de nombreuses communes sont sous contrat. Selon cette lettre, les communes feraient mieux de ne pas se mêler de questions comme les limitations de hauteur des éoliennes ou la protection contre le bruit. Le mieux serait, selon GVV, que les maires suivent simplement « l'interprétation du droit des administrations spécialisées supérieures ». Faute de quoi, ils risquent leur couverture d'assurance en cas de sinistre.

Les communes doivent alors payer elles-mêmes. Cela peut revenir cher, et même menacer au final les villages dans leur existence financière.

C'est ce qui est advenu cet automne aux représentants municipaux de la commune de Uckerland. Les avocats de l'exploitant ont menacé : « on va faire valoir en justice la perte totale de chiffre d'affaires (y compris les manques à gagner) du projet de parc éolien ». Avec un volume d'investissement de dix millions d'euros, ont prévenu les avocats, la responsabilité de votre collectivité publique s'élèverait tout de suite à plusieurs millions d'euros. Les élus locaux choqués, ont plié.

Il en va de même en de nombreux endroits. Grâce au progrès technique, les éoliennes, qui depuis atteignent souvent 150 mètres de haut, sont passées par-dessus la tête de plusieurs maires, dans tous les sens du terme. Ces derniers mettent leur veto et échouent. « En accordant des privilèges à l'électricité éolienne et en la subventionnant de façon exagérée » dit M. Mengel, le législateur a donné aux exploitants des éoliennes « un chèque en blanc pour imposer leurs intérêts ».

C'est la raison pour laquelle un sentiment d'impuissance se répand dans les communes. Si elles ne peuvent pas empêcher ces monstres hideux, de nombreuses communes veulent au moins en profiter.

A cette fin, les exploitants des parcs d'éoliennes ont mis au point des modèles de contrat « créatifs » qui doivent restaurer la confiance des communes mais éveillent souvent pour le moins un soupçon de corruption.

La commune d'Uckerland, par exemple, doit tirer profit d'un contrat dit d'autorisation : d'après le projet de contrat, l'investisseur verse dans ce cas « une indemnité d'autorisation », par exemple pour « l'utilisation conjointe des routes communales », ce qui va naturellement de soi, ou pour « l'autorisation de déplacer les câbles et l'utilisation de ces derniers ».

Bénéfice pour les communes : 180000 euros de suite, et encore 44000 euros par an à venir, jusqu'à ce qu'au total onze éoliennes rapportent pour la première fois, dans peut-être huit ou neuf ans, de la taxe professionnelle. En contrepartie, l'investisseur obtient son parc d'éoliennes et a même le droit d'élaborer le plan d'occupation des sols.

« Il ne peut pas y avoir de vente des droits de souveraineté », dit Patrick Habor, avocat à Göttingen, qui représente de nombreux habitants et des communes en cours de « planification ».

Les élus locaux de la commune voisine de Luckow-Petershagen se sont montrés encore plus malins que leurs collègues d'Uckerland quand il s'est agi de la construction d'un nouveau parc éolien comprenant jusqu'à 25 machines. Ils ont créé une « association du village et des moulins » ; la maire, Donata Oppelt, en a pris pratiquement de suite la présidence. L'objectif de l'association est la « promotion des liens du pays ». En fait, il s'agit de la promotion de solides intérêts : les membres de l'association doivent toucher de l'investisseur un versement unique allant jusqu'à 750000 euros lors de la construction de nouvelles éoliennes, d'après un projet de « contrat d'allocation ».

Le paysage politique est ainsi alimenté en de nombreux endroits, lorsqu'il s'agit de la construction de nouveaux parcs éoliens. Sur l'ensemble de la République Fédérale, les investisseurs et les communes ont depuis longtemps mis au point tout un arsenal haut en couleurs de conventions pleines d'imagination, dans leur intérêt commun.

Un objectif très recherché consiste à programmer des parcs d'éoliennes sur les terres appartenant aux membres du conseil municipal. Il est aussi très bien vu de prévoir directement des machines sur des terrains publics et d'associer les pouvoirs publics aux éoliennes : l'Etat peut alors profiter des rémunérations qu'il a lui-même fixé.

Des dons généreux aux sapeurs pompiers bénévoles aident aussi bien à arranger les affaires que des espèces à la population : dans un village de l'Eifel, par exemple, il y a des primes de 50 à 100 euros en cas de naissance, de mariage ou de fin d'études. L'argent vient d'un fond de subventions de l'exploitant local des éoliennes.

En d'autres lieux, les investisseurs virent plus de 400000 euros à la commune pour la « plantation de massifs forestiers ». Ce beau geste est ensuite justifié comme étant une mesure de compensation pour la construction d'éoliennes utilisant de la place.

Ou encore ils versent sans aucune difficulté des « pénalités contractuelles » à cinq chiffres parce qu'ils ont dépassé de deux jours, sûrement tout à fait par hasard, les délais convenus.

Les accords douteux n'ont rarement été aussi bien documentés que dans le cas de cette commune de l'Allemagne du Nord. Ses représentants ont passé en 1996 un contrat de donation certifié devant notaire avec la SARL du parc éolien local. Ce contrat présente, du point de vue de Rüdiger Nebelsieck, avocat de Hambourg spécialisé en droit administratif, des éléments constituant une infraction de réception de dons.

Selon Me Nebelsieck, les représentants de la commune « manifestement sans avoir aucunement connaissance du caractère illicite des faits commis, se sont laissés acheter les décisions en matière d'urbanisme réglementaire via une vente jumelée ».

Dans le contrat passé entre la SARL du parc éolien et la commune, pour installer 40,5 MW de machines, on peut lire :

« L'application de cette mesure représente une atteinte au paysage qui n'est pas sans importance. Afin que cette atteinte soit également acceptée par la population, il est mis à la disposition de la commune, une allocation unique pour des mesures génératrices de patrimoine ». Suit une phrase qui exprime clairement ce dont il s'agit pour les exploitants : « Le montant de l'allocation dépend de la puissance maximale en MW qu'il est possible d'installer du point de vue du droit de construire, et s'élève à 10000 DM par MW ». Et pour que les représentants de la commune saisissent bien qu'il vaut mieux accorder de larges autorisations plutôt que des petites, on donne un exemple de calcul : « 270000 DM pour 27,0 MW et 405000 marks pour 40,5 MW ». Quant à savoir si la dénonciation de M. Nebelsieck à l'encontre des représentants municipaux peut encore arrêter le projet, cela reste sans réponse. Le ministère public compétent a certes engagé une procédure dans ce cas, ainsi que dans cinq autres cas dans la région, « mais que cela soit ou non répréhensible », selon un enquêteur, « ce n'est pas clair et il y a là une zone d'ombre juridique ».

La commune de Hohne, près de Celle, en Basse Saxe, s'est assurée tout un lot de bienfaits : elle touche une part du bail, s'élevant à 19 %, sur les contrats entre les propriétaires fonciers et l'investisseur. A cela, viennent s'ajouter des primes par éolienne, lors de l'octroi du permis de construire. Bien entendu, le péage routier cher et exclusif pour l'exploitant ne fait pas défaut, en l'occurrence, jusqu'à 40 000 euros par an. Et comme les citoyens doivent aussi être servis : des « parts à prix avantageux » leur sont garanties dans la société d'exploitation à créer ».

C'est le Landrat de Celle (grand conseil) qui, le premier, a mis un frein aux idées de richesse des communes avides. Une directive des autorités a déclaré « nul » ce genre d'accord et mentionne : le « véritable objectif des services » qui se trouve derrière les accords, à savoir gagner la « bienveillance » des communes dans les processus de construction et d'autorisation, est aujourd'hui dévoilé.

[Photo en haut de la page 9] :

**Production de pales d'hélice (au Danemark) : le calme au lieu d'une brise fraîche**

## L'EXPLOITANT DES EOLIENNES

Menaces, corruption ou tout simplement un marché particulièrement disputé : pour les fabricants et les exploitants de ce secteur, les conditions commerciales se sont dans tous les cas durcies. Après des années de boom de la construction, les surfaces pour de nouvelles zones aptes fortement ventées, se sont progressivement raréfiées. Parallèlement, les critères de subvention vont devenir plus pointus dans les prochaines années, et l'approbation de la population diminue. Dans les titres de la presse économique, on parle désormais plus souvent de « calme » que de « brise fraîche ».

C'est la première fois de sa jeune histoire que l'industrie éolienne se trouve en panne. Il faut maintenant trouver de nouveaux débouchés, et surtout une meilleure image.

Parmi les exploitants d'éoliennes allemands, Fritz Vahrenholt est devenu l'homme de la situation. Vahrenholt a autrefois représenté les intérêts de l'industrie pétrolière, en qualité de membre du directoire de Shell. Auparavant, il était ministre de l'environnement dans le Land de Hambourg et, en même temps, chef du conseil de surveillance de l'ancien groupe d'électricité de la ville HEW. Ce groupe, du temps de Vahrenholt, exploitait quatre centrales nucléaires, dont celle de Brunsbüttel. Depuis trois ans, il dirige la société d'énergie éolienne Repower. Une éolienne géante près d'une centrale nucléaire comparativement de petite taille, voilà son projet. C'est un peu son triomphe et une victoire symbolique : en effet, il y a plus de dix ans, l'ancien ministre avait déjà pour objectif de « fermer Brunsbüttel entre 2000 et 2005 ».

Nucléaire, pétrole et vent : Vahrenholt représente le changement dans l'économie de l'énergie. Depuis longtemps, il est devenu une sorte de prophète dans sa récente branche d'activité. Pour lui, trois raisons

expliquent pourquoi l'énergie éolienne est incontournable : la pénurie des ressources classiques, la dépendance des importations et les changements de climat.

Vahrenholt sait expliquer cela avec des illustrations saisissantes : de nombreux cercles, petits, moyens et grands, symbolisent là, par exemple, les gisements de gaz naturel en Europe en 1999. En 2025, on ne voit plus que deux cercles sur sa carte géographique : un petit au Turkménistan et un grand en Russie. Pour les ressources pétrolières, il n'en va pas autrement : à un moment ou à un autre entre 2010 et 2020, la courbe affiche une chute à pic. « En 2025, il n'y aura plus de pétrole » dit Vahrenholt. La situation va encore s'aggraver par l'explosion de la demande énergétique en Extrême-Orient. Et en Chine, il naît « tous les deux ans, un nouveau Japon ». Les énergies classiques deviendraient ainsi plus chères et plus rares et l'énergie éolienne meilleur marché et plus puissante. A un moment ou à un autre, les deux tendances vont se croiser. « A ce moment-là, nous serons les fabricants à bas prix dans le réseau électrique allemand », promet-il.

Pour lui et ses concurrents, les coûts de l'énergie éolienne sont depuis longtemps devenus le point important. Depuis que le ministre de l'économie, J. Clement, attaque l'électricité écologique, il veut montrer, après l'historique du succès écologique, celui du succès économique de la corporation des hélices : c'est l'histoire d'un secteur florissant, qui fait trois milliards d'euros de chiffre d'affaires par an et qui, selon ses propres estimations, a déjà créé 45 000 emplois.

Dernièrement, les contrecoups se sont cependant accumulés : ainsi, après une année de conjoncture favorable en 2002, il y a eu, pour la première fois, l'année dernière, moins d'éoliennes construites. Des opérateurs comme Nordex sont même passés dans le rouge.

Les affaires à l'exportation aussi vont moins bien qu'espéré. Moins de 30 % seulement de la production allemande d'éoliennes est vendue à l'étranger – cette part est de 70 % pour la construction allemande de machines et d'installations. Et pendant que les concurrents danois, qui de toute façon occupent les premières places au niveau mondial, renforcent leur position par des fusions, la branche allemande reste éclatée. « Le rêve d'entreprises individuelles de moyenne importance pouvant prétendre être à la pointe de la technologie mondiale, est terminé pour presque tous les opérateurs », peut-on lire dans une étude de la banque privée M.M. Warburg.

Cette dure réalité affecte également parmi d'autres, Plambeck Neue Energien AG. Cette ancienne star de la branche (cours actuel : 2,35 euros) est en deuxième position sur la liste des plus gros destructeurs de capital que l'Association allemande de défense des porteurs de titres a établi parmi quelques 400 candidats.

De surcroît, après trois années inhabituellement peu ventées, la faillite menace quelques exploitants sur le continent. Ceux-ci se sont aveuglément fiés à des prévisions optimistes.

Vahrenholt a, lui aussi, dû faire cette expérience. Il a construit une éolienne à titre privé dans les landes de Lünebourg. Ces trois dernières années, elle n'a pas atteint ce qu'il espérait.

[Photo en haut de la page 11] :

**Travaux de maintenance (à Mecklenburg-Vorpommern) : plus de réparations, moins de rapports**

### De vains rapports

Participation des fonds de l'énergie éolienne

Prise de participation	52 500 €
Économie d'impôts par Affectation aux pertes	- 24 026 €

**Apport réel** 28 274 €

**Versements du fonds  
prévus jusqu'en 2023** 139 500 €

Charge fiscale sur les  
versements - 61 447 €

Versements après impôts 78 053 €

**Gain de patrimoine** + 49 579 €

Source : Société de gestion du fond

<b>RISQUE POUR LE RENDEMENT</b>
<b>!</b>
Expectative quant à l'arrivée du vent
Frais de réparation et de maintenance élevée

## LE MIX ELECTRIQUE

Hans Hellmuth, Président de E.on, filiale de E.dis, est responsable d'un important réseau électrique en Allemagne de l'Est. Ce réseau s'étend de Rostock jusqu'à frontière polonaise le long de la Baltique ainsi que dans les environs de Berlin. L'intensité du vent permet à l'entreprise d'enregistrer des valeurs record en Allemagne. En 2020, les énergies renouvelables devraient produire sur toute l'Allemagne 20 % des besoins en électricité. E.dis a déjà légèrement dépassé cet objectif.

« Nous n'avons plus de capacités pour les énergies régénératives », déclare Hellmuth. Ses lignes sont saturées, plus rien ne peut plus passer.

Car le problème de l'énergie éolienne c'est le vent. Lorsqu'il souffle avec violence, l'excédent d'énergie produit dans le Nord-Est est écoulé vers la Pologne, afflue de là vers la République tchèque et revient via la Bavière. « La coupe est pleine », dit Hellmuth.

Les exploitants font malgré tout la queue. Ils veulent encore installer le triple de la production éolienne actuelle. Pourtant, E.dis décline toute commande sur des parties de réseau particulièrement chargées comme celle de Uckermark. Plus de 100 éoliennes pourront être reliées au réseau, mais dans un second temps seulement. Hellmuth doit commencer par construire une nouvelle ligne à grande capacité de 26 kilomètres de long de Prenzlau à Pasewalk, et cela peut prendre du temps. Dans de tels cas, les autorisations nécessaires peuvent concerner jusqu'à 20 autorités différentes.

Entre-temps, le boom des éoliennes est devenu un défi en Allemagne. Pendant longtemps, la dynamique de ce nouveau secteur d'activité a été sous-évaluée. Les régions où le vent est suffisamment violent pour que de telles installations soient rentables, croyaient-ils, étaient insuffisantes en Allemagne. Le directeur à l'époque de E.on, Ulrich Hartmann, pensait encore il y a deux ans que la tendance s'inverserait d'elle-même.

Les faits ont montré de façon éclatante combien cette prévision était erronée. Et la croissance de l'énergie éolienne est loin d'en être à sa fin.

Bien que la République fédérale ne fasse pas partie des régions les plus venteuses du monde, elle figure en tête du classement international en termes de puissance installée. Dès la fin 2002, les éoliennes installées en Allemagne généraient une capacité

(Photo)

**Un responsable de l'énergie éolienne, Vahrenholt :** « En 2025, il n'y aura plus de pétrole »

de près de 12 000 mégawatts, soit trois fois plus que celle des États-Unis avec 4 700 mégawatts. Avec respectivement 147 et 46 mégawatts, les pays voisins directs que sont la France et la Belgique ont produit une infime fraction de la capacité produite chez nous.

Les conséquences de cette explosion unique en son genre à travers le monde sont dramatiques pour l'industrie électrique. Selon la loi, les fournisseurs d'électricité sont tenus en Allemagne de garantir un approvisionnement en électricité à toute heure du jour et de la nuit.

Il s'agit là d'une mission particulièrement difficile, même sans vent. Les besoins et la production de réseaux gigantesques doivent être harmonisés en quelques secondes. Pour mener à bien cette tâche délicate, le géant électrique allemand E.on possède un centre de gestion des réseaux dans les environs de Hanovre. Sous la surveillance de caméras et barricadées derrière des vitres blindées totalement hermétiques à l'extérieur, toutes les informations sur le réseau électrique affluent ici, dans la seconde, via de nombreuses lignes.

(Photo)

**Centre du réseau d'E.on à Lehrte :** Certains jours d'été, le vent a si peu soufflé que la quantité produite a été quasiment nulle

Si, dans la région de la Ruhr, des usines d'aluminium et d'acier réduisent leur production, des diodes lumineuses signalent sur un grand tableau de contrôle la baisse rapide de la consommation. Ces lumières clignotent également lorsque dans une centrale nucléaire un bloc électrique tombe en panne.

Les ingénieurs du centre de réseau doivent alors réagir en un éclair. Les énormes turbines à gaz sont débranchées immédiatement pendant un certain temps, les vannes d'usines hydroélectriques sont fermées pour adapter la production à la consommation de chaque instant. De plus, les gestionnaires de réseau conservent à chaque seconde ce que l'on appelle des capacités de réserve pour pouvoir également réagir à des conditions exceptionnelles telles que panne d'une usine électrique ou coupure de lignes haute tension en Allemagne et à l'étranger.

« Le travail dans les quartiers de haute sécurité a toujours été difficile », déclare le responsable de l'exploitation de réseau Nord, Norbert Schuster. Par le passé, les interventions assez importantes sur le réseau étaient plutôt « rares ». La raison : la production des centrales électriques était planifiée à la minute. Ce n'est que lorsque des réparations étaient prévues ou que des pannes survenaient tout à coup en raison de problèmes techniques que les ingénieurs devaient jongler avec leurs capacités de réserve pour éviter toute éventuelle coupure de courant dans le pays.

Le calme a disparu avec l'explosion de l'énergie éolienne. En effet, la capacité installée des éoliennes n'a aucun rapport avec la quantité d'électricité écologique réellement produite. Supposons que le vent souffle énormément et que toutes les éoliennes puissent fonctionner de façon optimale, cela suffit pour couvrir plus de 15% de l'ensemble de la consommation. Ce ne sont là cependant que des valeurs théoriques.

D'après nos calculs, le vent a soufflé de telle sorte dans la région où est implanté le réseau d'E.on qu'en 2002, la production n'a atteint 50% de la puissance installée que pendant 36 jours. Pendant 150 autres jours, on a atteint moins de 10% de la puissance théorique. Certains jours d'été, le vent a été si faible que la quantité produite a été quasiment nulle. En revanche, certains jours de tempête en automne, elle a grimpé à 80 ou 90% de la puissance installée.

« La marge est énorme », souligne un technicien d'E.on chargé du réseau. Les prévisions de vent prises en compte dans la planification n'y changent pas grand chose. Les prévisions réelles ne sont possibles la plupart du temps qu'à 24 heures. Comme il y a également des jours où quasiment aucune électricité éolienne n'est produite, les gestionnaires de réseau doivent conserver à disposition dans des centrales électriques normales l'équivalent d'une grande partie de la puissance éolienne installée existante. Pour garantir une alimentation sans failles en électricité, lit-on dans les documents internes de la filiale, « pour chaque mégawatt d'énergie éolienne, 800 à 900 kilowatts de capacités de réserve doivent être disponibles ».

Cela ne présente pas de problème d'un point de vue technique, mais réduit l'utilité écologique de la puissance éolienne et surtout coûte un certain prix. Pour équilibrer les pics du réseau, des turbines à gaz ou d'immenses blocs de centrales électriques doivent être rapidement mis en service ou à nouveau mis hors service. Rien que ces coûts s'élèvent, selon des chiffres publiés par l'industrie électrique, à plusieurs centaines de millions d'euros par an.

Même si ces chiffres sont exagérés, comme le blâment des détracteurs, le fait est qu'ils alourdissent encore la facture d'électricité des clients, sans compter les paiements déjà élevés à l'énergie éolienne. En effet, les compagnies d'électricité peuvent répercuter une partie des frais liés à la gestion du réseau et ils ne s'en privent pas. À la fin de l'année dernière, E.on a augmenté de plus de 10% les taxes sur l'utilisation du réseau, hausse qui a été répercutée sur le prix général de l'électricité. Motif : la charge croissante des réseaux électriques par l'énergie éolienne.

Dans certaines parties plus petites de la République telles que Uckermark, les réseaux ne sont déjà plus assez développés pour satisfaire les exigences. Au Schleswig-Holstein, E.on a même dû déjà « verrouiller » (selon le terme technique) plusieurs grands parcs d'éoliennes du réseau, sinon la distribution en électricité se serait effondrée dans certaines parties du pays.

Raison de l'intervention spectaculaire des ingénieurs en charge du réseau : compte tenu de la densité de la population relativement faible et de la présence rare de l'industrie, les lignes ne sont conçues que pour une exploitation normale. Les rafales de l'automne et du printemps permettent cependant aux immenses parcs éoliens de produire - au moins pendant quelques heures - des puissances telles que les fils s'affaissent par effet Joule.

Toutes les tentatives visant à inciter les gestionnaires de parcs d'éoliennes à freiner volontairement la production d'énergie dans des conditions météorologiques extrêmes pour écarter tout danger pour l'ensemble du réseau ont échoué. « Nous n'avions plus d'autre possibilité que de découpler momentanément les parcs d'éoliennes du reste du réseau », explique Schuster.

Les équipements des réseaux électriques allemands doivent donc être rapidement complétés, surtout dans le Nord. Selon les planifications internes des gestionnaires de réseaux, « au moins 500 millions d'euros » devraient être investis au cours des prochaines années pour adapter les réseaux aux nouvelles exigences.

C'est le client qui en paie finalement le prix. En effet, ces coûts peuvent également être répercutés en partie par les compagnies d'électricité sur les factures normales d'électricité.

(Photo)

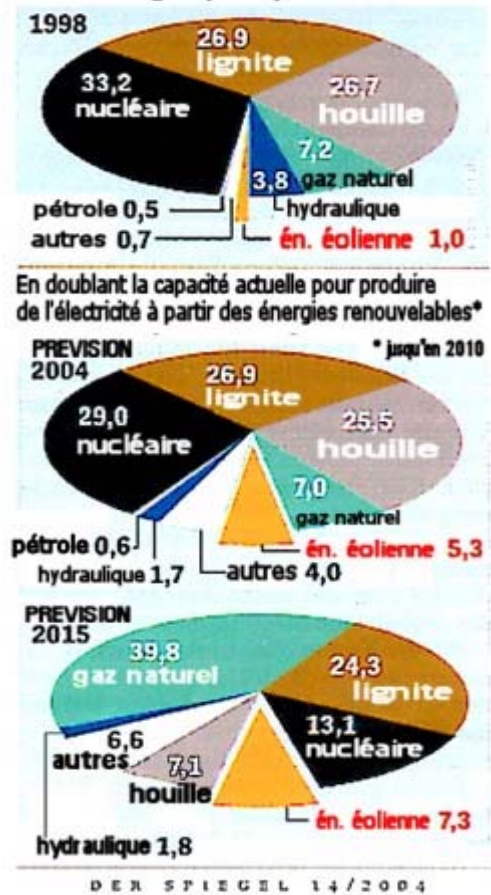
**Centrale électrique au charbon Mahrum, éoliennes : L'essor chèrement payé**

## LE BILAN EOLIEN

Mis à part son utilité écologique, les coûts réels de l'énergie éolienne sont au centre du problème de son développement. Les charges financières sont-elles aussi faibles que le promettent les supporters du Ministre de l'Environnement ? Ou bien l'électricité produite par les éoliennes constitue-t-elle une nouvelle charge de plusieurs milliards à long terme pour les consommateurs et l'industrie ?

### DE GRANDS OBJECTIFS

Part de la production électrique nette en Allemagne (en %)



Seuls 1,5 milliards d'euros ont été investis dans la promotion des énergies renouvelables, selon les calculs des défenseurs de la puissance éolienne. Chaque client est grevé « au maximum d'un euro par mois », nous assure-t-on.

Les détracteurs élaborent des scénarios totalement différents. Ainsi, l'Energiewirtschaftliche Institut de l'Université de Cologne prévoit une augmentation des subventions de la CCE à environ 5 milliards d'euros jusqu'en 2010. Les estimations internes du géant hessois RWE tablent sur une possible augmentation des subventions à l'énergie éolienne jusqu'en 2019 à près de sept milliards d'euros.

Il n'existe cependant à ce jour aucun chiffre réellement fondé sur les conséquences écologiques et économiques de l'énergie éolienne. C'est également la raison pour laquelle le débat sur les avantages et les inconvénients est plus une guerre idéologique qu'une dispute fondée sur des faits.

Trois instituts économiques renommés ont mené une vaste étude fondée, il y a de cela quelques mois, pour le compte du Ministre de l'Économie. Pourtant, Clement a gardé fermement sous clé jusqu'à présent ce que l'Energiewirtschaftliche Institut de l'Université de Cologne, l'Institut für Energietik & Umwelt (EWI) et le Rheinische-Westfälische Institut für Wirtschaftsforschung (RWI) ont compilé sous le titre « Effets économiques et écologiques de la loi de promotion des énergies renouvelables » (Gesamtwirtschaftliche sektorale und ökologische Auswirkungen des Erneubaren Energien Gesetzes, EEG).

Il y a une bonne raison à cela. Les résultats de l'étude sont explosifs et remettent fondamentalement en question le prestige écologique et économique de la coalition rouge-vert.

D'après le bilan objectif des économistes, les conséquences écologiques positives de l'énergie éolienne sont plutôt modestes en regard du volume des subventions. D'un point de vue économique, une promotion excessive nouvelle aurait même des répercussions négatives sur le marché de l'emploi.

L'étude se base sur les plans gouvernementaux d'accroître la part des énergies renouvelables de 8% actuellement à 12,5% en 2010. Si cet objectif était atteint et compte tenu du prix payé prévu dans la loi EEG pour l'électricité fournie au réseau, les subventions totales passeraient de 2,4 milliards d'euros actuellement à près de 3,5 milliards d'euros à partir de 2010, selon les calculs des instituts.

De l'avis des auteurs de l'étude, cette somme n'a plus aucun rapport avec l'utilité écologique. Car les milliards supplémentaires injectés ne permettraient seulement, selon leurs calculs, qu'une réduction supplémentaire d'environ 6,3 millions de tonnes de CO<sub>2</sub>. Malgré une augmentation continue du nombre d'éoliennes, la quantité augmentera jusqu'en 2010. Les émissions totales de CO<sub>2</sub> de la production allemande d'électricité devraient atteindre 305 millions de tonnes sans le supplément d'électricité lié à la loi EEG – en doublant la production d'électricité promue par la loi EEG, on atteindrait 297 millions de tonnes.

La raison de ce résultat décevant est simple. Jusqu'à présent, l'électricité éolienne remplaçait principalement l'électricité produite par les centrales thermiques à houille surannées. Le bilan des mesures mises en œuvre jusqu'ici est proportionnellement positif. Le chef de projet responsable du RWI, Bernhard Hillebrand, précise qu'actuellement les centrales éoliennes permettent une réduction d'environ 600 grammes de CO<sub>2</sub> par kWh d'électricité produit par rapport aux énergies conventionnelles. Au total, environ 26 millions de tonnes de l'ennemi climatique sont tout de même évitées chaque année.

Pourtant, la constitution du parc d'éoliennes va connaître de profonds bouleversements au cours des prochaines années. Un grand nombre d'anciens fourneaux à charbon sont modernisés de toute façon. Plusieurs seront remplacés au cours des prochaines années par des centrales à gaz nettement plus écologiques.

Cela a des répercussions dramatiques sur le bilan écologique de l'électricité éolienne. Comme le gaz a autrefois remplacé la consommation de la houille pour produire de l'électricité, l'énergie éolienne remplacera progressivement le gaz dans quelques années. Les instituts ont évalué l'économie par kilowattheure à tout juste 400 grammes.

Avec une augmentation aussi brutale de la quantité d'électricité éolienne, l'industrie électrique doit en outre fournir plus d'énergie de régulation pour compenser les variations. Un grand nombre d'installations ne pourraient plus être exploitées de manière optimale du fait que des blocs entiers de centrales électriques doivent être rapidement mis en service et hors service.

Dans ce contexte, estime Hillebrand, une adaptation des taux de promotion est souhaitée de toute urgence. À moyen terme, les rétributions pour le courant fourni au réseau devraient être considérablement réduites ou l'ensemble du système reconverti en un modèle économique transparent comme le commerce de droits d'émission actuellement discuté.

Car pour le consommateur et l'ensemble de l'économie, une poursuite du système serait une entreprise risquée particulièrement coûteuse. Ainsi, le doublement ambitionné par la loi EEG de la part des énergies renouvelables dans la production d'électricité alourdirait fortement les prix de l'électricité. Un consommateur d'électricité moyen devrait, selon le calcul des trois instituts de recherche, tabler sur un Supplément, dès 2010, de près de 12,20 euros par an.

(Photo)

***Installation offshore (au Danemark) : Destruction de l'environnement au nom de gains énergétiques soi-disant écologiques***

La perte de pouvoir d'achat liée aux milliards de subventions se traduira finalement, selon eux, dans le produit national brut. Une baisse de 0,02% serait un moindre mal. Mais, selon les calculs des instituts, on ne peut pas parler d'un boom comme le promettent les défenseurs de l'énergie éolienne.

Même les effets sur l'emploi sont négatifs à long terme selon leur analyse. Certes, du fait des investissements élevés au départ, 32 600 nouveaux emplois seraient créés en Allemagne d'ici 2004. Mais la courbe fléchit par la suite et s'inverse même avec la fin des investissements. Au final, selon les estimations des scientifiques, quelques 6 100 emplois seraient perdus d'ici 2010 du fait des pertes de pouvoir d'achat et des adaptations dans l'industrie électrique.

Les défenseurs de l'énergie éolienne tels que Fritz Vahenholt réfutent de tels arguments. Pour eux, les promotions sont uniquement un financement incitatif. À long terme, leurs éoliennes produiront de l'électricité à un prix identique à celui des centrales électriques conventionnelles. Principal motif de cette hypothèse optimiste : des prix en hausse pour les porteurs d'énergies fossiles et une amélioration de l'efficacité de leurs tours d'acier.

Il n'est pas certain que les prix de l'énergie conventionnelle augmentent de la sorte, comme l'espère le secteur éolien. Les instituts de recherche partent du principe, à l'heure actuelle, que les prix des matières premières resteront quasiment stables au moins jusqu'en 2012. Si ces prévisions s'avéraient exactes, les fabricants d'éoliennes ne seront pas compétitifs avant plusieurs années. Au contraire : les experts de Clement escomptent pour le moins que l'électricité produite à partir d'énergies renouvelables sera facturée encore en 2010 « plus du double du prix de gros de l'électricité ».

L'industrie énergétique commence elle-même seulement lentement à entrevoir le prix du boom de l'énergie éolienne. Dans un rapport sur l'énergie éolienne bouclé il y a quelques jours, E.on a calculé que, déjà l'année dernière, le groupe a dû verser environ 770 millions d'euros aux exploitants d'installations à titre de "rétributions pour le courant fourni au réseau", une tendance en hausse.

À cela se sont ajoutés environ 100 millions d'euros pour la mise à disposition de « centrales électriques fantômes ». Comme les rétributions, ces coûts sont également supportés au final par les consommateurs. Mais cela n'apparaît pas clairement sur la facture d'électricité. L'industrie se plaint qu'au lieu de présenter ces sommes normalement comme des coûts liés à la loi EEG, ils sont répartis sur les tarifs normaux d'électricité par le biais de coûts d'utilisation du réseau.

Il est pourtant très important d'établir le bilan des coûts. Car ce n'est que sur la base de chiffres exacts que les jalons de l'approvisionnement futur en énergie du pays peuvent être correctement établis.

Jusqu'à présent le principe d'un mix énergétique équilibré s'appliquait pour minimiser la dépendance vis-à-vis de matières premières et de pays exportateurs particuliers et pour garantir à long terme la sécurité des approvisionnements. A partir de maintenant, on ne sait absolument pas où les allemands souhaitent prochainement s'approvisionner en énergie. Or le temps presse, 27,8% de l'électricité

allemande est issue d'importations de gaz couvrant actuellement environ 9,8% de la production d'électricité. Mais une part trop importante accroîtrait la dépendance vis-à-vis des fournisseurs de l'ancienne Union soviétique et pèserait sur les prix.

Les grands producteurs allemands d'électricité misent aussi depuis longtemps sur la mise en service de nouvelles centrales électriques modernes à houille et lignite (environ 50% de la production actuelle). Les constructions en phase finale, d'usines modèles ont nécessité plusieurs milliards d'investissement. RWE, Vattenfall et E.on craignent que ces investissements, qui vont dépendre du commerce des droits d'émission de CO<sub>2</sub>, ne soient tout simplement pas rentables.

Dans un contexte plus général, la politique énergétique du Ministre de l'Environnement s'avérerait alors très délicate. L'industrie énergétique en prend lentement conscience. Avec des instruments tels que le commerce de droits d'émission, on augmente le prix des énergies classiques. Cela accroît les chances de voir l'énergie éolienne, également coûteuse, devenir effectivement concurrentielle dans quelques années.

Mais à quel prix tout cela ? Combien d'emplois vont disparaître à cause de la hausse du prix de l'électricité due à cette politique ?

Tranquillement et en secret, la branche électrique s'est déjà préparée à cette nouvelle politique énergétique. Si les arguments rationnels ne comptent plus, entend-on dire parmi les dirigeants de RWE, on devrait au moins garantir une partie des milliards de subventions. C'est ainsi que RWE et E.on s'intéressent discrètement à des projets pilotes d'installations offshore en mer du Nord et en Baltique.

D'ici 2030, le gouvernement allemand souhaite produire en pleine mer environ 15% des besoins allemands en électricité (84 TWh) Plus de 30 parcs éoliens sont prévus au large des côtes où nul ne pourra venir se plaindre. Mais rien n'est encore fait.

Les dépenses seront dans tous les cas gigantesques. 70 kilomètres de câbles devront être déployés rien que pour relier au continent les 12 machines du projet approuvé de "Borkum West". Les fondations devront être ancrées à une profondeur de 30 mètres sous l'eau.

Nul ne sait encore à ce jour si cela est techniquement possible, ni combien cela va coûter : on parle d'un total de plus de 2,8 millions d'euros d'investissements.

Et ceux-là même qui se sont battus jusqu'à ce jour pour le parc naturel de Wattenmeer, souhaitent aujourd'hui orner les précieux espaces écologiques et touristiques de la mer du Nord et de la mer Baltique de centaines ou de milliers de rotors en acier : une destruction de l'environnement au nom de gains énergétiques soi-disant écologiques.

Le défenseur de l'énergie éolienne, Varenholt, prend part lui aussi à la course aux implantations maritimes. Sa tour éolienne de Brunsbüttel est conçue en fin de compte pour être utilisée en mer.

Sur la terre ferme, la construction et l'exploitation de sa grande machine « REpower 5M » sont beaucoup trop chères pour le moment, tout au moins pour produire de l'électricité. L'éolienne de 180 mètres de haut peut servir un autre objectif à un prix avantageux et de manière rentable par comparaison : protéger les centrales électriques nucléaires contre les risques d'attentats terroristes. Selon Vahrenholt, trois de ces installations implantées devant chaque centrale nucléaire empêcheraient toute incursion d'avions détournés. Ces éoliennes auraient enfin une utilité économique et écologique.

Frank Dohmen, Frank Hornig

## Seules les pertes sont considérées comme certaines

Parce que les résultats ont été enjolivés, les magistrats du Parquet s'occupent à présent de différents fonds éoliens.

« Des rapports de bonne foi » promet Prokon Capital GmbH pour son fonds. Le parc éolien rapporte des gains annuels de 10% et un « résultat fiscal de - 100% », annonce-t-on pour appâter les épargnants à la recherche de détaxes fiscales à orientation écologique comme à Itzehoe.

Pour le fonds éolien actuel du comptoir environnement de Renewable Energy, on promet des versements « d'environ 16 % par an en moyenne (remboursement de l'apport initial y compris) ». « Des mises de fonds foncièrement sûres », vante Abo Wind AG, dans les publicités de magazines écologique, pour son parc citoyen d'éoliennes de Wennerstorf.

La perspective d'une conscience pure, des rapports à deux chiffres et des économies d'impôts à trois chiffres ont attiré quelques 130000 hauts salaires dans les fonds éoliens. Les nouveaux exploitants d'éoliennes se réjouissent à présent à chaque coup de vent balayant la République. Ils sont co-possesseurs de fonds fermés qui, depuis 1996, ont implantés plus de 15 000 éoliennes, pour un total de plus de sept milliards d'euros.

Sans les incitations d'importantes détaxes fiscales pour les hauts salaires, ce boom n'aurait pas été possible. Comme déjà pour l'immobilier à l'Est, l'Etat dicte à coups d'incitations massives, ce qui doit être construit et en quelle quantité. Et il y a encore un autre parallèle : de même que pour les centres commerciaux sans locataires, les bureaux et les logements en copropriété vides dans les nouveaux Länder de la Fédération, beaucoup d'investisseurs constatent que seules les pertes diminuant l'impôt sont là comme promis. « On fait le même bide que pour l'immobilier à l'Est », dit Mike Glückstein, avocat à Munich qui représente de nombreux investisseurs lésés.

Le modèle de réduction d'impôts fonctionne de la manière suivante : chaque euro placé dans la construction d'éoliennes diminue la charge fiscale en étant affecté en perte. L'investissement éolien est donc surtout attractif pour les plus gros salaires. Par exemple, on peut avec la contribution générale de solidarité, arriver à un taux d'imposition de 47 %. Alors, en affectant ses pertes à 100 %, on fait participer le fisc au coût de son investissement jusqu'à hauteur de la moitié, par le biais des économies d'impôt réalisées. Ce n'est que par la suite, lorsque le vent soufflera comme souhaité, que les gains devront être déclarés aux impôts.

Pourtant, les recettes, contrairement aux affectations en pertes, ne sont en aucun cas sûres. Les super-rapports de huit à dix pour cent par an, promis la plupart du temps aux investisseurs par les opérateurs des fonds, seront plutôt rares. Quelques fonds sont au bord de la faillite.

Certes, il existe aussi des fonds qui tiennent à moitié leurs prévisions et rapportent un bon rendement. Mais dans de nombreux cas, des hommes politiques naïfs, des investisseurs avides et des exploitants de fonds aux odeurs de roussi ont conclu des alliances malheureuses. « On discute beaucoup à l'heure actuelle de la couleur de l'électricité – la nôtre est verte », disait fièrement en novembre 1999 le maire de Willmersdorf, lors de l'ouverture à Brandebourg du plus grand parc d'éoliennes de l'époque. La société Provento, de Coblenche, avait installé 30 machines de 70 mètres. Le député au Landtag (parlement) de Rhénanie Palatinat Dietmar Rieth vantait à l'inauguration, cette installation comme étant une contribution importante au développement des énergies renouvelables. Peu de temps après, le porte-parole des Verts au Landtag chargé de la politique énergétique faisait carrière comme directeur de Provento.

Depuis 2003, la société de participations Provento n'existe plus. Le Parquet de Coblenche mène une enquête contre quatre responsables de l'époque, dont l'ancien député au Landtag M. Rieth. « Il y a contre les inculpés suspicion de malversation (par utilisation contraire au but recherché de l'argent des investisseurs) et d'insolvabilité », dit le procureur principal de Coblenche, Jürgen Brauer. Des avoirs auraient circulé frauduleusement entre certaines des 26 sociétés du fond et des expertises critiquant l'éolien auraient disparu. D'après ce que les magistrats du Parquet ont établi, deux collaborateurs ont spéculé avec des fonds propres dans des actions en bourse.

Markus Schmuck, défenseur de M. Rieth, relativise les griefs du Parquet. Selon lui, une enquête ne serait menée contre Rieth que pour des problèmes d'insolvabilité et il ne serait pas coupable.

« Les recettes des fonds sont inférieures d'au moins 50% aux valeurs prévues » dit l'avocat M. Glückstein. Seulement 15 à 20 % sont imputables aux caprices du vent qui a moins soufflé que la moyenne durant les trois dernières années. Cela n'empêche pas d'imputer au vent tous les abus financiers des fonds. Selon M. Glückstein, les recettes jusqu'à hauteur de 30 % et issues des prévisions de Provento, apparaissent comme un pur artifice. C'est également trop souvent le cas dans d'autres fonds.

Si le vent ne souffle que calmement, ou si les éoliennes fragiles, ayant souvent besoin de réparations, restent trop longtemps arrêtées, les fonds partent vite en vrille. Cela est dû à la part importante des

capitaux externes, qui est actuellement de 70 % en moyenne. « Ces fonds sont financés de manière plus agressive que beaucoup de fonds immobiliers », estime l'expert des fonds Stefan Loipfinger.

Plus l'apport de capitaux externes est important, plus le pourcentage d'économies d'impôts est élevé sur les fonds propres engagés. Les banques suivent, car une grande partie des crédits provient des banques publiques qui accordent des subventions, comme le Kreditanstalt für Wiederaufbau (établissement financier public pour la reconstruction). Ici aussi, l'Etat finance l'objectif apparemment positif mais crée un effet incitatif douteux.

Pour quelques fonds de Provento, l'addition est déjà sur la table. Pour sauver les fonds, les banques doivent renoncer à certaines créances et les investisseurs mettre du bon argent après le mauvais. « Pour sauver les fonds, les investisseurs doivent compléter leur apport jusqu'à hauteur de 50 % de leurs parts », dit M. Glückstein. Les investisseurs seraient engagés jusqu'à 2,6 fois leur apport, et cette fois, il n'y aurait plus d'avantages fiscaux.

Pendant ce temps, les hommes politiques des environs de Cologne s'étonnent de ce que la société Provento ne construise pas les deux éoliennes d'une hauteur maximale de 99 mètres et autorisées en avril 2003. Sur le territoire de la commune urbaine de Hürth, ce sont 100 hectares qui ont été confisqués pour ces tours éoliennes suscitant d'après critiques. Les habitants de Hürth feraient peut-être bien de se renseigner auprès du Parquet de Coblenze pour savoir à qui ils ont confié l'embellissement de leur commune.

CHRISTOPH PAULY

[Photo au milieu de la page 10] :

**Transport d'un générateur d'éolienne devant la porte de Brandebourg, publicité pour un fonds : l'alliance d'hommes politiques naïfs et d'exploitants de fonds aux odeurs de roussi**

**Von Grund auf sichere Anlagen**

Die ABO Wind AG, einer der zwanzig größten Windkraftprojektierer Deutschlands, wächst - und das auf gutem Grund. So solide unsere Geschäftsergebnisse sind, so rentabel sind die Beteiligungen, die wir Ihnen anbieten, z.B.:

- Bürgerwindpark Wennerstorf
- Beteiligung ab 5.000 Euro
- Kurzläufer - 12 Jahre
- anschließende Rückkaufgarantie
- Geldrückfluß 195 %
- Windpark ist bereits in Betrieb

Informieren Sie sich gründlich. Ihre Fragen beantwortet Herr Klingels  
Tel.: 06132/4336-21  
Fax: 06132/4336-29  
e-mail: beteiligungen@abo-wind.de

[www.abo-wind.de](http://www.abo-wind.de)  
ABO Wind AG  
Hirtenstraße 16  
65193 Wiesbaden

**ABO WIND**  
Aktiengesellschaft

(Note de « Vent de Colère ! » : Abo Wind est bien connue en France. Ses méthodes sont tout aussi critiquables qu'en Allemagne.)